

De *Jacques Lesjorvis* an mil huit cent onze à *neuf* heures du matin -  
 ACTE DE MARIAGE de *Jean Antoine Lesjorvis*  
 âgé de *vingt* ans, né à *Cailli* département de *Bordeaux de l'ancien*  
 le *10* du mois de *Janvier* mil sept cent *quatre vingt quatre*  
 à *Bordeaux de l'ancien* domicilié à *Cailli* département  
 et de *Marc Magdelaine Sabre* département

N. 3  
*Jacques*  
 Er de *Marc Magdelaine Sabre* âgé de *vingt trois* ans  
 ans, né à *La Garenne* département de *la Gironde*  
 le *10* du mois de *Novembre* mil sept cent *quatre vingt sept*  
 à *La Garenne* département de *la Gironde* domicilié  
 et de *la Garenne* département de *la Gironde*  
 et de *Marguerite Marie Rey* département de *la Gironde*

Les Actes préliminaires sont les publications faites en vertu d'un décret du 12 Janvier 1810 par M. le Maire officier public de la commune de Cailli le 20 et 27 du même mois. Les publications ont été faites à la suite de la lecture de la loi du 25 Ventose an 11, sur le mariage, concernant les Droits et Devoirs respectifs des Epoux. Les Actes préliminaires sont les publications faites en vertu d'un décret du 12 Janvier 1810 par M. le Maire officier public de la commune de Cailli le 20 et 27 du même mois. Les publications ont été faites à la suite de la lecture de la loi du 25 Ventose an 11, sur le mariage, concernant les Droits et Devoirs respectifs des Epoux.

Les Contractans ont déclaré prendre en mariage, l'un *Marc Magdelaine Sabre* l'autre *Marguerite Marie Rey* département de *la Gironde* domicilié à *Cailli* âgé de *quarante quatre* ans  
 D et *Charles Goussard* domicilié à *la Garenne* département de *la Gironde* âgé de *quarante quatre* ans  
 D et *Marc Magdelaine Sabre* domicilié à *la Garenne* département de *la Gironde* âgé de *quarante quatre* ans  
 Et de *Jean Antoine Lesjorvis* domicilié à *Cailli* département de *la Gironde* âgé de *vingt* ans

Après quoi, moi *Jacques Lesjorvis* Maire de *la Garenne* faisant fonction d'officier public de l'état civil, en prononçant, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies en mariage, il a été dressé le présent Acte dont lecture a été faite, et qui a été signé, avec moi, par lesdites parties et par moi, Maire de *la Garenne*.

*Charles Goussard* *Jean Antoine Lesjorvis*  
*Marguerite Marie Rey* *Marc Magdelaine Sabre*  
*L. B. Auban*



De *Jacques Lesjorvis* an mil huit cent onze, à *neuf* heures du matin -  
 ACTE DE MARIAGE de *Jean Antoine Lesjorvis*  
 âgé de *vingt* ans, né à *Cailli* département de *la Gironde*  
 le *10* du mois de *Janvier* mil sept cent *quatre vingt quatre*  
 à *Bordeaux de l'ancien* domicilié à *Cailli* département  
 et de *Marc Magdelaine Sabre* département  
 et de *Marguerite Marie Rey* département de *la Gironde*

N. 3  
*Jacques*  
 Er de *Marc Magdelaine Sabre* âgé de *vingt trois* ans  
 ans, né à *La Garenne* département de *la Gironde*  
 le *10* du mois de *Novembre* mil sept cent *quatre vingt sept*  
 à *La Garenne* département de *la Gironde* domicilié  
 et de *la Garenne* département de *la Gironde*  
 et de *Marguerite Marie Rey* département de *la Gironde*

Les Actes préliminaires sont les publications faites en vertu d'un décret du 12 Janvier 1810 par M. le Maire officier public de la commune de Cailli le 20 et 27 du même mois. Les publications ont été faites à la suite de la lecture de la loi du 25 Ventose an 11, sur le mariage, concernant les Droits et Devoirs respectifs des Epoux. Les Actes préliminaires sont les publications faites en vertu d'un décret du 12 Janvier 1810 par M. le Maire officier public de la commune de Cailli le 20 et 27 du même mois. Les publications ont été faites à la suite de la lecture de la loi du 25 Ventose an 11, sur le mariage, concernant les Droits et Devoirs respectifs des Epoux.

Les Contractans ont déclaré prendre en mariage, l'un *Marc Magdelaine Sabre* l'autre *Marguerite Marie Rey* département de *la Gironde* domicilié à *Cailli* âgé de *quarante quatre* ans  
 D et *Charles Goussard* domicilié à *la Garenne* département de *la Gironde* âgé de *quarante quatre* ans  
 D et *Marc Magdelaine Sabre* domicilié à *la Garenne* département de *la Gironde* âgé de *quarante quatre* ans  
 Et de *Jean Antoine Lesjorvis* domicilié à *Cailli* département de *la Gironde* âgé de *vingt* ans

Après quoi, moi *Jacques Lesjorvis* Maire de *la Garenne* faisant fonction d'officier public de l'état civil, en prononçant, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies en mariage, il a été dressé le présent Acte dont lecture a été faite, et qui a été signé, avec moi, par lesdites parties et par moi, Maire de *la Garenne*.

*Charles Goussard* *Jean Antoine Lesjorvis*  
*Marguerite Marie Rey* *Marc Magdelaine Sabre*  
*L. B. Auban*